

Centre International de Tourisme, Hôtellerie Et Management des Evènements  
(CITHEME)

## Diplômes d'Université Métiers Touristiques et Langues Etrangères (MTLE)

### Modalités du contrôle des connaissances, 2015-2016

Pour réussir le diplôme, l'étudiant doit respecter les critères suivants :

- Avoir une **moyenne générale d'au moins 10/20** dans chacun des **trois blocs** (gestion management/langues étrangères/spécialité professionnelle) calculée sur les **deux semestres**.
- Pour chaque module, respecter selon le cas la liste des matières précisées ou le volume horaire indiqué.

N.B. Il n'y a pas de note éliminatoire.

Dans ces conditions les mentions s'établissent ainsi :

Moyenne générale 12 à 13,99/20 : mention Assez Bien

Moyenne générale 14 à 15,99/20 : mention Bien

Moyenne générale 16 à 20/20 : mention Très Bien

L'étudiant a droit à **deux sessions de contrôles**, sauf s'il ne s'est **pas présenté** ou dès l'instant où le **nombre total de matières échouées** (en-dessous de 10/20 ou défaillance) ne dépasse pas un **total de 8 pour l'année**.

En cas de **plus de 2 absences non-justifiées** à un enseignement et attestées par des feuilles de présence, l'enseignant peut demander au jury de baisser de 2 points la note concernée.

Les épreuves peuvent être constituées de contrôles continus, de dossiers, ou d'examens finaux.

En cas d'échec à la première session l'étudiant garde pour la deuxième session le bénéfice de tous les modules d'une moyenne de 10 ou plus sur 20. Dans les modules échoués, il garde le bénéfice de toutes les matières notées 10 ou plus sur vingt.

En cas d'échec à la **2<sup>ème</sup> session**, l'étudiant a le droit de se **réinscrire** pour une seule année supplémentaire (**sauf décision dûment motivée du jury**). Il garde alors le bénéfice des modules réussis, et dans ceux qu'il aura échoués, toutes les matières notées 10 ou plus sur vingt.